

## **MAIRIE DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

## **CONSEIL DU 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

**PV N° 06/07/25**

### **PROCÈS-VERBAL**

*Sous forme de compte rendu de la réunion du  
Conseil d'Arrondissement du 5 novembre 2025*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7<sup>e</sup>, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le 5 novembre 2025 à 9h00, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

#### **Étaient présents :**

Madame Nicole BARTHELEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Madame Rachida DATI, Madame Anne-Claire LEBELT, Madame Esmeralda MONPLAISIR et Monsieur Christophe POISSON.

#### **Étaient absents et excusés :**

Madame Josiane GAUDE ayant donné pouvoir à Madame Rachida DATI  
Monsieur Olivier LE QUERE ayant donné pouvoir à Madame Emmanuelle DAUVERGNE  
Monsieur Jean LAUSSUCQ ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POISSON  
Madame Edith GALLOIS est absente et excusée.



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h00 par Madame Rachida DATI, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

**Madame le Maire** salue l'assistance et ouvre la séance du conseil.

**1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2025 023**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** propose Monsieur Bruno DELGADO D'IMPERIO comme secrétaire de séance et Madame Karine DESOBRY comme secrétaire auxiliaire.

**Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 023.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**2 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement de la séance du vendredi 26 septembre 2025. 07 2025 024**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** soumet le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2025 à l'approbation des conseillers.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 024.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**3 - Assemblées citoyennes d'arrondissement – 2025 DDCT 177.**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire présente** le point 3, portant sur la création d'Assemblées citoyennes d'arrondissement.

Elle rappelle qu'il s'agirait d'un groupe de travail dont l'objectif serait de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de politiques locales. Cependant, cette initiative reviendrait à ajouter une nouvelle instance aux dispositifs participatifs déjà existants et essoufflés pour certains. Par ailleurs, les membres de ces assemblées seraient indemnisés, ce qui viendrait alourdir les finances de la Ville.

*Le point est rejeté.*

**Un avis défavorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DDCT 177.**

**Pour : /**

**Contre : 13 (dont 3 pouvoir écrits)**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**4 - Subvention d'investissement (15.000 euros) et convention avec l'association Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales (CEDIAS) (7<sup>e</sup>) 2025 DAC 219.**

*Rapporteur : Monsieur Christophe POISSON*

**Madame le Maire présente le point 4, portant sur la subvention d'investissement et la convention avec l'association Centre d'études, de documentation, d'information et d'actions sociales (CEDIAS).**

Elle rappelle que cette association, domiciliée dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, grâce à cette délibération pourra recevoir une subvention d'investissement d'un montant de 15 000 euros.

Les subventions d'investissement permettront au CEDIAS de réaliser des travaux d'isolation et de rénovation.

*Le point est adopté.*

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DAC 219.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**5 – Signature d'une convention entre la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement et l'association « ADAMUS » pour l'occupation d'une salle au Conservatoire Erik SATIE – 07 2025 026**

*Rapporteur : Monsieur Christophe POISSON*

**Madame le Maire présente le point 5 relatif à la signature d'une convention entre la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement et l'association « ADAMUS » pour l'occupation d'une salle au Conservatoire Erik SATIE pour l'année scolaire 2025-2026.**

Elle précise que l'association « ADAMUS » œuvre dans le 7<sup>e</sup> depuis de nombreuses années. Bénéficier d'une salle leur permet d'assurer la pratique amateur du chant.

*Le point est adopté.*

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2025 026.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**6 - Adaptation exceptionnelle du dispositif Paris Jeunes Vacances – 2025 DJS 130**

*Rapporteur : Madame Marguerite CHEVREUL*

**Madame le Maire** présente le point 6 relatif à l'adoption exceptionnelle du dispositif Paris Jeunes Vacances.

Elle rappelle que le dispositif Paris Jeunes Vacances a été créée en 2022 afin d'aider les jeunes selon leur situation sociale à concrétiser leurs projets de vacances autonomes.

Ici, la délibération a pour objectif d'abonder exceptionnellement l'enveloppe du dispositif de 50 000 euros, ce qui représente un total de 28 chèques d'une valeur de 200 € pour le 7<sup>e</sup> sur l'année 2025.

*Le point est adopté.*

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DJS 130.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**7 - Subventions (333 540 €) et conventions à trente associations menant des actions d'accompagnement social et de lien social dans les quartiers parisiens – 2025 DSOL 162**

*Rapporteur : Madame Marguerite CHEVREUL*

**Madame le Maire** expose le point 7 portant sur les subventions et conventions destinées à trente associations menant des actions d'accompagnement social et de lien social dans les quartiers parisiens.

Elle précise que cette délibération permet d'attribuer 333 540 euros aux associations qui favorisent l'accès aux droits, à la culture, à l'accompagnement scolaire, à l'apprentissage du français et à l'animation sociale des quartiers.

Une association du 7<sup>e</sup> est concernée, il s'agit d'Inter 7, qui reçoit dans le cadre de cette délibération 5 500 euros de subventions afin de financer l'activité « Ecrivain Public et Aide aux démarches en ligne ».

*Le point est adopté.*

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DSOL 162.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**8 – Dotation de l'état spécial du 7<sup>e</sup> arrondissement au titre du budget primitif 2026.  
07 2025 025**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** explique que la délibération concerne la dotation du budget de l'état spécial d'arrondissement.

Elle rappelle que le budget de l'état spécial d'arrondissement s'élève à 2 703 267 euros pour 2026, soit une hausse de 39 683 euros par rapport à 2025.

Le montant des dotations est en hausse pour ce qui concerne la dotation d'animation locale (**7 175 euros supplémentaires par rapport à 2025**) et la dotation de gestion locale (**32 508 euros supplémentaires par rapport à 2025**).

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 072025025.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**9 - Subventions complémentaires aux associations gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant (216 412 euros) – 2025 DFPE 77.**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** présente le point 9 portant sur l'attribution de subventions complémentaires aux associations gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant.

Elle précise que cette délibération propose d'octroyer des subventions complémentaires à 16 associations gestionnaires d'établissements d'accueil des jeunes enfants permettant de couvrir



partiellement des dépenses de fonctionnement engagées qui n'étaient pas prévues ou connues au moment du calcul de la subvention annuelle de fonctionnement.

Elle rappelle qu'aucune association du 7<sup>e</sup> n'est concernée. Le montant total de ces subventions s'élève à 216 412 euros.

*Le point est adopté.*

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DFPE 77.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**10 - Subventions (204 000 euros) et conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Art pour Grandir – 2025 DFPE 171.**

*Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE*

**Madame le Maire** présente la délibération 10 portant sur l'attribution de subventions et la signature de conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de « l'Art pour Grandir ».

« L'Art pour Grandir » propose aux enfants des écoles et conservatoires Parisiens d'effectuer des pratiques artistiques en lien avec des associations et acteurs culturels.

Cette délibération vise à financer le développement d'une action d'éveil artistique auprès des publics plus jeunes.

L'Art pour Grandir implique 595 écoles, 309 centres de loisirs, 108 collèges, 31 crèches et 180 partenaires culturels.

Elle précise qu'aucune association du 7<sup>e</sup> n'est concernée, mais que certaines bénéficiant de ces subventions œuvrent dans tout Paris.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DFPE 171.**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**11 - Subventions (518.600 euros) aux associations de commerçants pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2025 et conventions – 2025 DAE 117.**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente la délibération 11 qui permet d'aider les associations de commerçants à financer une partie de leur frais d'illumination de Noël, qui égayent nos rues chaque année.

Elle rappelle que la subvention propose d'attribuer une subvention de 518 000 euros aux associations parisiennes de commerçants pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2025.

Dans le 7<sup>e</sup>, le montant alloué aux associations s'élèvent à 57 400 euros, soit une augmentation de 18 700 euros par rapport à l'an dernier.

*Le point 11 est adopté.*

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2025 DAE 117**

**Pour : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Contre : /**

**Abstention : /**

**Ne prend pas part au vote : /**

**12 – Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs - Bilan n+1 de l'année 2024. 2025 DLH 355.**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente le point 12, qui concerne l'adoption du bilan à n+1 du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGID) valable pour 6 ans.

Elle rappelle qu'elle avait déjà émis des réserves sur ce plan, dont la majorité des dispositifs existaient déjà, et qui permet principalement à l'exécutif d'effectuer une opération de communication au détriment de la prise en charge des populations les plus fragiles.

Les moyens mis à disposition étaient effectivement insuffisants pour réaliser les objectifs ambitieux fixés par ce plan :

- +5.6% de ménages demandeurs qu'en 2024 pour seulement 3% des demandes satisfaites.

**Madame le maire** conclue en expliquant qu'elle est mobilisée depuis des années contre cette méthode, cette délibération illustre directement les conséquences de cette manœuvre, qui, en ponctionnant la trésorerie des bailleurs, les empêche de mener à bien des opérations de rénovation en faveur des locataires. Ce sont les familles les plus précaires qui subissent l'inefficacité de cette politique onéreuse. Elle précise que Paris n'a pas besoin d'un outil administratif perfectionné pour classer les demandeurs, mais d'une véritable politique du logement.

**L'UNANIMITÉ des votants s'abstient au projet de délibération. 2025 DLH 355.**



**Pour : /**

**Contre : /**

**Abstention : 13 (dont 3 pouvoirs écrits)**

**Ne prend pas part au vote : /**

**13- Présentation de l'activité de soutien à la rénovation environnementale du parc de logements sociaux (sans vote). 2025 DHL 371.**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire** présente le point 13 portant sur les stratégies de la Ville de Paris en matière de rénovation environnementale du bâti résidentiel (logements sociaux et privés) et des équipements publics. Cette communication ne fait pas l'objet d'un vote.

Elle rappelle que cette politique n'est qu'une vitrine de l'exécutif qui n'apporte pas de résultats concrets. Plus de la moitié du parc parisien reste une passoire thermique, ce qui contredit la communication faite par la Ville de Paris.

Elle conclue en précisant que dans le parc social, seuls 9 000 logements ont été rénovés en dix ans, sur plus de 270 000 existants, soit à peine 3 %.

**Communication sans vote.**

**14 – Présentation de l'activité de soutien à la rénovation environnementale des copropriétés. 2025 DLH 372.**

*Rapporteur : Madame Rachida DATI*

**Madame le Maire présente le point 14,** il s'agit d'une communication de la Direction du Logement de l'Habitat. Cette communication ne fait pas l'objet d'un vote.

Cette délibération se contente de dresser un bilan d'étape du soutien à la rénovation environnementale des copropriétés, sans nouvelles mesures ni moyens concrets proposés par la Ville de Paris.

Elle précise que ces mesures sont infinanciables au regard de l'état des finances parisiennes.

**Communication sans vote.**

**15 -Site patrimonial remarquable « Rives de la Seine » - Proposition de délimitation et demande de classement. 2025 DU 210.**

*Rapporteur : Monsieur Christophe POISSON*

**Madame le Maire ne prend pas part à cette délibération en raison de sa fonction du Ministre de la Culture.**

Cette délibération propose la délimitation et la demande de classement du nouveau Site Patrimonial Remarquable (SPR) Rives de Seine, afin de clarifier et renforcer le dispositif réglementaire de protection du patrimoine historique et urbain.

Ce SPR a pour objectif de renforcer la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain, et paysager du centre de Paris, aujourd’hui protégé de manière fragmentée (PLU, PSMV du Marais et du 7<sup>e</sup>).

Le périmètre englobe les 7 premiers arrondissements et les parties concernées des 8<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>, correspondant au Paris ancien autour de la Seine (palais, places royales, institutions nationales, grands axes historiques).

Cette délibération formalise la volonté de la Ville de Paris et de l’État de doter le centre historique d’un cadre de protection unifié et lisible, conciliant préservation patrimoniale et adaptation environnementale.

Monsieur Christophe POISSON précise que des espaces majeurs sont exclus du périmètre. Aussi, un amendement sera proposé en conseil de Paris afin que le périmètre proposé pour le SPR corresponde à celui proposé par la Ministre de la Culture.

**LA MAJORITÉ des votants s'abstient au projet de délibération. 2025 DU 210.**

Pour : /

Contre : /

Abstention : 11 (dont 3 pouvoirs écrits)

Ne prend pas part au vote : Mesdames Rachida DATI et Emmanuelle DAUVERGNE se sont déportées.

### **AGENDA CULTUREL ET ÉVÉNEMENTS**

#### **RÉUNIONS CITOYENNES**

**Mercredi 5 novembre à 18h30 :**

Conseil de quartier Ecole Militaire  
Salle du Mariage

**Lundi 10 novembre à 10h00 :**

Cérémonie Armistice du 11 novembre 1918  
Cour de la Mairie

**Lundi 10 novembre à 19h00 :**

Réunion pour les gardiennes  
Salons de la Mairie

**Mercredi 12 novembre à 18h30 :**

Cérémonie pour les nouveaux naturalisés  
Salle des mariages suivi d'un cocktail salle du conseil

**Lundi 24 novembre à 17h00 :**

Réunion Plénière - Conseil Municipal enfants  
Installation des nouveaux conseillers juniors  
Salle du Conseil

**Mardi 25 novembre à 19h00 :**

Cocktail de remerciements pour les Présidents bureaux de vote et assesseurs  
Salle des mariages

**Jeudi 27 novembre à 19h00 :**

Compte-rendu de mandats  
Salle des mariages

**ÉVÉNEMENTS**

**Jeudi 6 novembre à 18h00**

Vernissage "Les Attachés par Anne Lise BROYER" dans le cadre du Festival Photo Saint Germain  
Salle Béatrice Hodent de Broutelles

**Jeudi 6 novembre à 18h30 :**

Vernissage de Gaelle GHESQUIERE « les icônes Pop-Rock »  
Salle des fêtes

**Jeudi 13 novembre à 19h00 :**

Rencontre littéraire Gérard de Cortanze  
Salle des mariages

**Vendredi 14 novembre à 18h30 :**

Cérémonie remise de médaille centenaire à Monique Thillary du Boullay  
Salle des mariages et cocktail salle du conseil

**Mardi 18 novembre à 19h00 :**

Ateliers du futur papa  
Salle des fêtes

**Mardi 18 novembre à 18h00 :**

Les Sancerrois de Paris fêtent leur 120ème anniversaire  
Salle des Mariages

**Mercredi 26 novembre à 9h30 :**

Salon du livre Lions club Eiffel  
Salons de la Mairie

**Samedi 29 novembre à 10h00 :**

Collecte de banque alimentaire

Salons de la Mairie

## **CONFÉRENCES**

**Jeudi 6 novembre à 17h30 :**

Conférence SMLH suivie d'un cocktail

Salle des Mariages

**Lundi 17 novembre à 17h00 :**

Conférence 5 à 7 OLD UP

Salle des fêtes

**Jeudi 20 novembre à 18h30 :**

Conférence dédicace Général ABAD

Salle des Mariages

**Lundi 24 novembre à 18h30**

Conférence MOVEMBER organisée par la Clinique Saint Jean de Dieu

Salle des fêtes

**Jeudi 27 novembre de 14h30 à 16h30**

Conférence Sécurité et prévention des arnaques en ligne

MVAC

**Jeudi 27 novembre à 18h00 :**

Conférence " Des pirates en Océan Indien" par Jean SOULAT, archéologue, spécialiste de ce sujet.

Salle des fêtes

**Jeudi 27 novembre à 18h00 :**

Conférence SHA - « Le quartier de Port-Royal au XVIIe siècle : jansénisme et monarchie »

Salle du Conseil

*La séance est levée.*

Le Secrétaire de Séance

  
Bruno DELGADO D'IMPERIO

Le Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement

  
Rachida DATI